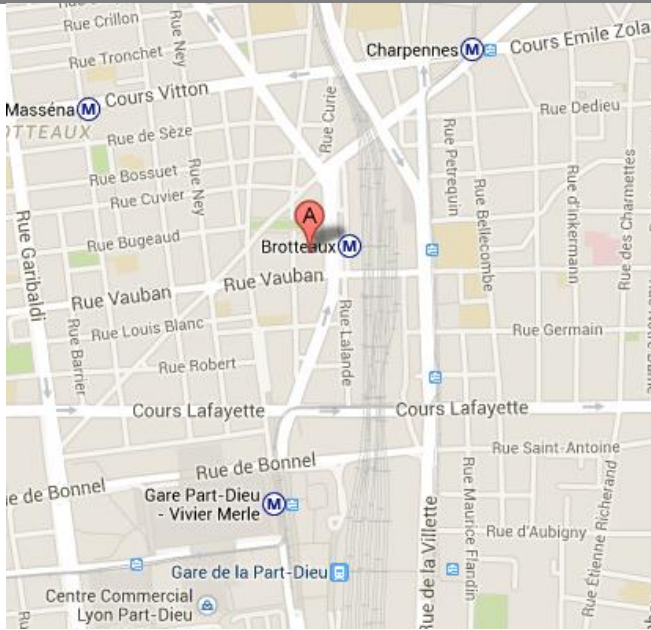


Lieu de la ½ journée

DREAL Rhône-Alpes Salle Amphithéâtre

5 place Jules Ferry
69006 LYON

Métro B arrêt Brotteaux
ou 15 min à pied de la
gare de la Part Dieu
(sortie avenue Vivier
Merle)



½ journée gratuite sur inscription (nombre de places limitées)

Renseignements : Annick Claud-Girard
tél : 04 72 84 78 10 / e-mail : a.claud@uriopss-ra.asso.fr



pour vous inscrire cliquez ici



Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi



Projet cofinancé par le FACT



Uriopss Rhône-Alpes
259, rue de Créqui - 69422 LYON Cedex 03
www.uriopss-ra.asso.fr



Parler du travail pour prévenir les risques psychosociaux

RESTITUTION D'UNE ACTION COLLECTIVE

½ Journée de 9h30 à 12h30
jeudi 5 mars 2015

Lyon 6^{ème}

Restitution de l'action collective
« Sensibiliser les établissements d'accueil avec hébergement
de personnes âgées dépendantes et de personnes handicapées
aux risques psychosociaux et promouvoir
une démarche globale de prévention des risques professionnels »

Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs
Sanitaires et Sociaux

Pourquoi cette rencontre ?

Au-delà de l'obligation réglementaire d'évaluer et de prévenir les risques liés au travail dont les risques psychosociaux, la question se pose de savoir comment faire ?

L'Uriopss Rhône-Alpes a mené une action collective de 2011 à 2014 visant à aider les établissements du secteur sanitaire, social et médico-social à s'approprier la notion de risques psychosociaux et à initier une démarche de prévention des risques professionnels intégrant les risques psychosociaux.

Cette action collective s'est construite avec l'appui de plusieurs partenaires (Aravis, Direccte, Carsat...).

Nous vous proposons de **vous restituer les aboutissements de cette action** collective notamment **autour des trois films courts** et du **guide d'utilisation** qui ont été réalisés.

Cette rencontre sera l'occasion de démontrer que se soucier de l'environnement de travail des salariés contribue à la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies en établissement.

Les intervenants :

- Abigail TRAN, *Ingénieur Prévention*, DIRECCTE Rhône-Alpes
- Anne GUIBERT, *Chargée de mission*, ARAVIS (réseau ANACT-ARACT)
- Patrick BOURCHENIN, *Technicien Conseil*, CARSAT Rhône-Alpes,
- Isabelle JAY, *Consultante*, Cabinet ABITUS,
- Arlette HINTZY, *Consultante*, Cabinet ETIS Conseil intervenant au titre d'ABITUS,
- Pierre LE MONNIER, *directeur Villa St Raphaël*, association Maison des Aveugles et *administrateur* de l'Uriopss Rhône-Alpes

et les conseillers techniques Uriopss Rhône-Alpes :

- Catherine DAMON, *conseiller technique droit social*
- Jean JALLAGUIER, *conseiller technique secteur PA/PH*
- Thierry VERGNAUD, *conseiller technique démarche d'évaluation*

Au programme

de 9h30 à 12h30

1. Présentation de l'action collective
2. La notion de « risque psychosocial » : où en est-on ?
3. Projection du Film A et décryptage « Une approche des risques psychosociaux : parler du travail »
4. Projection du Film B et décryptage « Créer les conditions pour parler du travail »
5. Le métier d'encadrant : quel boulot ?!
6. Projection du Film C et articulation de la prévention des risques professionnels avec d'autres démarches
7. Conclusion et perspectives

Échanges avec la salle tout au long de la matinée



Film A "Les familles et la gestion du..."

Film B "Les familles et la..."

Film C "L'arrivée d'une nouvelle sala..."

0:00 / 5:56

0:00 / 6:38

Parler du travail pour prévenir les risques psychosociaux

trois films courts et un guide d'utilisation accessibles sur www.uriopss-ra.fr

Les films et le guide d'utilisation qui seront présentés sont accessibles sur le site « Les outils de l'Uriopss RA » :

www.uriopss-ra.fr

Inscription à la 1/2 journée du 5 mars 2015
"séminaire de restitution de l'action collective RPS"

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

A retourner au plus tard le
27 février 2015 à :

Uriopss Rhône-Alpes,
259, rue de Créqui,
69422 Lyon cedex 03
Fax : 04.72.84.78.19

e-mail : a.claud@uriopss-ra.asso.fr

- Il ne pourra, en aucun cas, être délivré de convention de formation pour cette journée d'étude.

NOM DE L'ORGANISME :

.....

Statut juridique (association, mutuelle, SA....) :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

tél :

NOM DES PARTICIPANTS :

indiquez obligatoirement les nom et prénom, fonction des participants (directeur, administrateur, chargé de prévention, membre CHSCT, médecin du travail...) et l'email

Merci d'écrire en lettres capitales

1)

Email :

2)

Email :

3)

Email :
